

JACQUES BUISSON. CAPITAINE DE LA COMPAGNIE DES INDES, COMMANDANT POUR LE ROI DU PORT DE LORIENT

Jean-Yves Le Lan

Son enfance

Jacques Buisson est baptisé à Saint-Malo le 15 janvier 1713. Il est le fils de Pierre Buisson Sieur de La Vigne (1674 – 1743)¹ et Janne Duhamel. Il est prénommé Jacques et porte comme deuxième prénom celui de son père : Pierre et comme troisième celui de son parrain : Guillaume.

Acte de baptême de Jacques Buisson²

Jacques Pierre Guillaume Buisson fils de Pierre Sieur de La Vigne et de d^{lle} Janne Duhamel sa f a été baptisé moi Sous Le 15 j^{ier} 1713 a été parain Guillaume Buisson Sieur Des bois et maraine Jacquette Sanson dame de Lisle Cellé qui ont signé Les Bois Buisson Jacquette Sanson pierre Buisson J. Fillard Baptisari

Son père soutient une douzaine de combats au commandement de divers navires, notamment sur la côte de Malabar où, au cours de l'un d'eux, il reçoit un coup de sabre dans l'œil. Il acquiert en 1713, un terrain rue de Coëtquen, face à la porte de Dinan. Il y fait construire un hôtel particulier de trois étages et cinq appartements. Il se marie trois fois, en 1705, en 1709 et en 1736. Il aura des enfants uniquement avec sa deuxième femme. Il meurt le 27 janvier 1743 et est inhumé

1. Naissance 19 janvier 1674 à Saint-Malo et décès 27 janvier 1743 à Saint-Malo. Marié trois fois : le 17 mars 1705 à Saint-Malo à Gillette Baudoin (veuve de François Jan Sieur de la Villehous), en 1709 (25 août à Saint-Malo) à Janne Duhamel et le 18 novembre 1736 à Jeanne de Beaulieu à Saint-Malo.

2. Archives départementales d'Ille et Vilaine, BMS Saint-Malo de 1713, cote 10 NUM 35288 428, vue 9.



▲ **Fig. 1** : Saint-Malo, immeuble à l'angle de la rue de Dinan, (anciennement rue Coëtquen) et de la rue d'Orléans, Wikipédia, Pymouss.

à l'intérieur de la cathédrale de Saint-Malo³.

Le couple Pierre et Janne Buisson a eu cinq enfants. Jacques est le deuxième. Ses sœurs et son frère sont : Jacquette Françoise baptisée le 29 mai 1710 à Saint-Malo⁴, Julienne baptisée le 10 décembre 1716 à Saint-Malo⁵, André François né (originaire de la paroisse

3. Geneanet page Jacques Bitterlin.

4. Archives départementales d'Ille et Vilaine, BMS Saint-Malo de 1710, cote 10 NUM 35288 425, vue 75.

5. Archives départementales d'Ille et Vilaine, BMS Saint-Malo de 1710, cote 10 NUM 35288 431, vue 153.

Notre-Dame des Anges à Pondichéry⁶) en 1718 et Jeanne Catherine née (originaire de la paroisse Saint-Louis de Pondichéry⁷) en 1719⁸.

Son père est envoyé en 1717 aux Indes comme directeur de la Compagnie malouine⁹. Il revient en 1727, en France. Jacques n'a alors que 13 ans. Il a donc passé une bonne partie de son enfance à Pondichéry où la famille s'est agrandie avec la naissance de son frère et d'une nouvelle sœur.

Son parcours de marin¹⁰

Il commence sa vie de marin en faisant trois voyages sur des vaisseaux de particuliers de Saint-Malo à Saint-Domingue et en Méditerranée. À 20 ans, le 20 mars 1733, son père lui décroche un embarquement comme enseigne surnuméraire, sans solde, sur le vaisseau de la Compagnie des Indes, *Le Cavalier*¹¹, destiné à la côte de Malabar où il charge du Poivre. Sur le rôle d'équipage, il est enregistré avec le nom de La Lavigne Buisson et avec le prénom de Pierre. Lors de cette campagne, il essuie ses premiers coups de feu contre des « sauvages ».

Après ce voyage, il est nommé second enseigne et embarque en 1736 sur l'*Amphitrite*¹²

pour l'île de France, Pondichéry et le golfe du Bengale. Il n'assiste pas au baptême de son premier enfant, Pierre Malo, qui a lieu le 13 mars 1736 à Saint-Malo car le navire est armé le 9 février. Il touche alors 50 livres par mois. Il est dit grand et brun. Il revient à Lorient en août 1737.

À son retour, il a de l'avancement et après un peu de repos, il a l'ordre d'embarquer en qualité de premier enseigne, faisant fonction et avec les avantages de 2^e Lieutenant, sur la frégate l'*Aigle*¹³, pour le voyage périlleux et fatigant des Terres Australes. Le navire est armé le 17 juillet 1738. L'*Aigle* reste à l'île de France et Jacques (prénommé Pierre sur le rôle) est comme tout l'équipage reversé le 1^{er} avril 1739 sur le *Griffon*¹⁴ pour rentrer à Lorient le 10 août 1739 où il est désarmé.

Après cette campagne, il est nommé sur le vaisseau *Le Bourbon* en qualité de premier enseigne, et peu de temps après, comme deuxième lieutenant, il reçoit l'ordre de se rendre à Brest pour servir en cette qualité sur le vaisseau du roi *Le Mars*¹⁵ mis à disposition de la Compagnie. Ce navire est destiné à la division des vaisseaux de la Compagnie qui s'arme à Lorient pour servir sous les ordres de monsieur de La Bourdonnais. Mais la guerre n'est pas déclarée et *Le Mars* désarme à la fin de 1741.

6. Relevé pour André François sur son acte de mariage avec Marie Louise Leclerc à Saint-Malo le 21 janvier 1743 (AD35, registre des mariages pour 1743, cote 10 NUM 35288 508, vue 8).

7. Relevé pour Jeanne Catherine sur son acte de mariage avec Pierre Malo Samson à Saint-Malo le 9 novembre 1739 (AD35, registre des mariages pour 1739, cote 10 NUM 35288 504, vue 58).

8. Geneanet, page Jacques Bitterlin (gw.geneanet.org/).

9. Lespagnol 1982.

10. Archives nationales, État de service du Sieur de Lavigne Buisson, cote Marine C-7-171.

11. Navire armé à Lorient pour l'Inde le 20 mars 1733 et désarmé le 24 août 1734 à Lorient. Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage de bord et de désarmement, cote 2P 26-I.9.

12. Navire armé pour le Bengale le 9 février 1736 à Lo-

rient et désarmée le 17 août 1737 à Lorient. Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage de bord et de désarmement, cote 2P 27-II.12.

13. Navire armé pour les Terres Australes le 19 juillet 1738 à Lorient et devient vaisseau de côte à l'île de France puis est condamné. Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 2-I.16.

14. Navire armé pour l'île de France le 29 septembre 1738 à Lorient et désarmé le 10 août 1739 à Lorient - Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 28-I.15.

15. Vaisseau appartenant au roi et affrété par la Compagnie le 17 août 1741 et désarmé le 30 octobre 1741. Source : site Mémoire des Hommes.

Jacques Buisson embarque comme deuxième lieutenant en janvier 1742 sur le *Lys*¹⁶ pour effectuer un voyage à Pondichéry et revient en juillet 1743.

La guerre est déclarée au mois d'avril 1744. Il a une promotion et passe premier lieutenant. La Compagnie arme au mois d'octobre une frégate de 22 canons et deux corvettes dont il prend le commandement. Ces bâtiments sont destinés à visiter l'archipel des Glénan et l'île Dumet pour en chasser les corsaires. Il se rend ensuite à Bordeaux pour charger 100 canons de 12 et 200 hommes.

Au retour de cette expédition, monsieur Duvalaer, commandant du port de Lorient, le désigne sur le *Maurepas* pour la côte du Sénégal.

Mais les négociants français établis à Cadix estimant qu'il fallait assurer en toute sécurité le transport des toiles de Bretagne. Le comte de Maurepas, ministre de la Marine, obtient du roi le vaisseau le *Saint-Michel* pour cette expédition jugée importante pour l'État. Cette mission est jugée stratégique car il s'agit de transporter de Brest à Cadix une riche cargaison et de rapporter de Veracruz plusieurs millions de piastres dont la majeure partie appartient aux sujets du roi. La décision est donc prise de confier le commandement à monsieur Borée De la Touche et à Jacques Buisson le poste de capitaine en second. Monsieur Borée de la Touche obtient alors le brevet d'enseigne de vaisseau et Jacques Buisson celui de lieutenant de frégate le 26 janvier 1746. L'embarquement sur le *Maurepas* pour le Sénégal est abandonné pour Jacques Buisson.

16. Navire armé pour l'Inde le 4 janvier 1742 à Lorient et désarmé le 25 juillet 1743 à Lorient - Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 30-I.12.

Brevet de Lieutenant de frégate pour le S. Lavigne Buisson

Aujourd'hui vingt sixieme du mois de Janvier Mil sept cent quarante six le Roy estant à Marly, Sa Maj^{te} informée de la capacité et Expérience au fait de la guerre et de la navigation du S. Lavigne Buisson capitaine en second sur son V^{eu} Le S^t Michel armé à Brest pour le compte des particuliers sous le commandement du S. La Touche Porée Enseigne de Vau et estimant necessaire de luy donner un rang qui luy soit convenable pendant le tems qu'il servira sur le d^t V^{eu} elle veut que pendant ce d. tems seulement, il ait celui de Lieutenant de fregate et qu'il soit reconnu en la dite qualité des officiers de marine et tous autres qu'il appartiendra ; et pour temoignage de sa volonté, Sa Maj^{te} m'a commandé de luy expédier le présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main et estre contre signé par moy con^{er} secrétaire d'Etat et de ses commandemens et finances.

Louis
Phelypeaux

Il se rend à Brest et le vaisseau le *Saint-Michel* est armé de 50 canons et par 430 hommes d'équipage. Le *Saint-Michel* charge des toiles de Bretagne et navigue pendant sept jours jusqu'à Cadix. Pendant cette navigation, il est pris en chasse par un vaisseau de 70 canons anglais. En partant de Cadix, il se joint au vaisseau du roi le *Glorieux* pour aller sur Veracruz et arrive à bon port. Il rentre seul sur le port d'Espagne de Bayona en Galice avec près de trois millions de piastres en esquivant les vaisseaux anglais et débarque son trésor. Suivant les ordres qu'il a reçu, il doit faire ensuite un mois de course mais ne trouve pas assez de vivres à Vigo et rentre donc à Brest.

Jacques Buisson est fait capitaine à la promotion de 1747. La paix est signée en 1748 peu de temps après son arrivée à Brest.

La même année, il prend le commandement du vaisseau l'*Espérance*¹⁷ pour un voyage au Bengale. Après une campagne difficile car le navire est en mauvais état bien que neuf (problème de liaisons), il s'échoue le 23 mars 1751 aux Glénan. Il réussit toutefois à sauver son équipage et ses passagers et la majeure partie de la cargaison qui est rapportée à Lorient. Dans son journal de bord, il relate en ces termes son échouage :

« [...] à 4 h du matin Le Mardy Notre gros cable sest trouvé cassé
Nous avons Mouillé La dernière ancre qui a étalé a jour
Le temps setant calmé geslin est venu à bord avec quatre Bateaux
Depesche, qui nous ont Dit qu'ils aloient nous mettre à Benaudet
Sur De La vase, sy nous pouvions Doubler Les Roches Les plus ouest
Nous avons mis une croupiere sur notre cable et avons apareillé
Notre mizaine petit hunier et une bonete que nous avions greée
Mais le V^{eu} est arrivé tres plat et nous avons doner sur
Lisle de L'Etang à L'Entree De La passe Du SE De la Chambre
Des glénans nous avons touché par Les 10 heures au milieu de cette
Passe fautte DEau comme nous etions en dedans des Roches La
Mer etoit Belle mais le Vau etoit si peu Lié que Des le premier
Coup De talon il sest crevé. Jay envoyé sur Lisle St nicolas
Touts les pasagers et gens inutiles et on a comencé à Debarquer
Les Caisses De dessus¹⁸ qui etoient les plus percées¹⁹. »

Pour les voyages suivants, il commande le *Maurepas*²⁰ et ensuite le *Saint-Contest*²¹ pour Pondichéry et le Bengale. Sur ce dernier navire, il transporte 200 hommes

de Pondichéry à Mazulipatam pour sauver l'armée de monsieur De Bussy.

De Mazupilatan, il se rend au Bengale à Chandernagor. La nouvelle de la déclaration de guerre arrive à Chandernagor en même temps que l'escadre du vice-amiral anglais Watson au bas du Gange avec quatre vaisseaux et deux frégates. Le *Saint-Contest* est alors coulé avec d'autres vaisseaux ainsi que la frégate la *Danaé* dans la passe donnant accès à Chandernagor. Lors du siège de Chandernagor, Jacques Buisson se bat vaillamment avec ses hommes et vient en soutien aux soldats pour défendre le fort. La place est prise par les Anglais et Jacques Buisson est fait prisonnier ainsi que son équipage. Dans un premier temps, il est détenu dans le comptoir hollandais où il reprend des forces. Ensuite, il est envoyé à Calcutta en prison avec son fils. Tombé malade, il échappe à la mort et regagne Pondichéry sur un vaisseau portugais où il offre ses services à monsieur Daché.

Jacques Buisson revient à Lorient sur la *Diligente*²² le 1^{er} mars 1759²³. Le 15 avril 1759, il reçoit la médaille de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis²⁴. Il reste prisonnier sur parole en France encore dix-huit mois après son arrivée. Une fois la liberté retrouvée, sa santé ne lui permet plus de faire de voyage au long cours. Il se rétablit toutefois suffisamment pour accepter le poste de capitaine du port de Lorient qu'on lui offre.

Sa vie familiale

Jacques Buisson se marie le 7 juin 1735 à

17. Navire armé pour le Bengale le 27 juillet 1748 à Lorient et naufragé aux Glénan le 23 mars 1751 - Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 34-I.3.

18. Supposition car mot difficile à déchiffrer.

19. Archives nationales, journal de bord de l'*Espérance* rédigé par Lavigne Buisson, cote MAR-4 JJ-117-64.

20. Navire armé pour le Bengale le 18 octobre 1752 à Lorient et désarmé le 7 juin 1754 - Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 36-14.

21. Navire armé pour l'Inde le 6 septembre 1754 à Lorient et coulé à Chandernagor pendant le siège le 23 mars 1757 - Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 1P 193-630.

22. Partie de Lorient le 3 mai 1757 et désarmé le 1^{er} mars 1759 à Lorient - Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 38-II.4.

23. Noté le 20 mars 1769 sur l'état de service, cote C7-171.

24. Archives nationales, courrier du 22 avril 1759 signé Sion ?, cote C7-171.

Saint-Malo avec Marie Becard. La cérémonie est célébrée par le chanoine de Saint-Malo, Desbois Buisson.

Acte de mariage de Jacques Buisson²⁵

*Jacques Pierre Guillaume Buisson Sieur de Lavigne
Fils de Sieur pierre et de Dame janne Duhamel et
Demoiselle marie anne Therese Becard fille du Sieur
Denis et de dame janne Bossinot, Les deux originaires
et domiciliés de cette ville, ont esté Epousez par
Missire Guillaume Buisson chanoine de Saint
Malo Le septieme juin mil sept cent trente cinq, en
Consequence d'un ban fait sans opposition Le
Cinq dud^e mois et an La dispense des deux autres
Düement insinuée accordée par M^r Chottard Grand
Vicaire, D'un decret de parenté emané de La
Juridication De S^t Malo attendu La Minorité de
Le ditte Epousée, comme aussy en vertu de La
Fulmination à L'officialité des dispenses accordées
En cour de Rome du trois au quatrieme degré
De Parenté en datte du vingt sept^e may dit an
Et du consentement de Messire ange achille de
Gravé curé en presence et du consentement du Pere
Des d^e Epoux et de a soussigne
anne Becard
Lavigne Buisson
De la Ville Coll Becard
Lavigne Buisson
D. Becard
Mettrie Buisson
Jean lemer De la Loutrie
Jeanne Buisson
? Bricourt
DesBois Buisson chanoine de S^t Malo*

Le couple a un enfant l'année suivante. En effet, le 7 mars 1736 est baptisé à Saint-Malo par Louis Guillaume Buisson, chanoine

25. Archives départementales d'Ille et Vilaine, BMS Saint-Malo de 1735, cote 10 NUM 35288 450, vue 60.

de l'église de Saint-Malo, le fils Pierre Malo²⁶. Ensuite le couple aura trois autres enfants : le 20 juin 1738 une fille, Anne Jeanne baptisé à Saint-Malo²⁷, le 17 juillet 1740, un fils Alexis Jacques baptisé à Saint-Malo²⁸ et le 10 août 1744 un fils, François André baptisé à Saint-Malo²⁹.

Le fils Alexis Jacques a cinq enfants dont une fille Céleste qui se marie avec François René de Chateaubriand.

Dans son mémoire³⁰ adressé à monsieur de Clugny, intendant de la marine en Bretagne, rappelant ses états de service, Jacques Buisson cite tous les membres de sa famille qui ont servi avec honneur la patrie. Il signale les faits suivants :

*« [...] mon père qui avoit Commandé En course des l'age de
18 ans, j'étois trouvé à Deux abordages dans l'un desquels il
recut un coup de sabre et à 1 combat de mer ; un frere de mon
père qui commandoit Egallement En Course pendant Les Guerres
sous le feu Roy, fut tûé En Combattant une fregatte de Guerre
angloise qui avoit des forces superieures. Mon père après avoir
fait deux courses dans les mers des Indes, fructueuses pour Les
Negociants de S^t Malo, et Notament La derniere pendant laquelle
Un de ses Camarades et Lui s'emparerent du Nouveau Georges,
Gros V^{eu} anglois dont Les Bretrises³¹ mirent seules, L'armement
Des quatre V^{eu} à couvert, fut choisi par ses compatriotes pour
directeur, de La Compagnie de S^t Malo, à pondichery.
Pendant Les mêmes Guerres sous Le feu Roy, M. Becard*

26. Archives départementales d'Ille et Vilaine, Registre des BMS de Saint-Malo de 1736, 10 NUM 35288 451, vue 40.

27. Archives départementales d'Ille et Vilaine, Registre des baptêmes et sépultures de Saint-Malo de 1738, 10 NUM 35288 453, vue 42.

28. Archives départementales d'Ille et Vilaine, Registre des baptêmes et sépultures de Saint-Malo de 1740, 10 NUM 35288 455, vue 61.

29. Archives départementales d'Ille et Vilaine, Registre des baptêmes et sépultures de Saint-Malo de 1744, 10 NUM 35288 459, vue 56.

30. Archives nationales, État de service du Sieur de Lavigne Buisson, cote Marine C-7-171.

31. Mot difficile à déchiffrer.

grand pere maternel de mes fils, Commandant deux corsaires de S^t Malo qui alloient Egalement faire la Course aux indes, fut tûé aux Environs de La ligne En Combatant Le V^{eu} Le Bau partere Riche et fort V^{eu} hollandais qui fut Pris.

Mon frere, qui s'Etoit distingué dans Le Convoi que M. Le Comte dugué Menoit à La Martinique dans la Guerre de 4 4, obtint Le Brevet de Lieutenant de fregatte a la suite de quoi ayant esté Nommé Capitaine En Second sur le V^{eu} L'Invincible, il eut Le genou percé d'une balle, et mourut peu de tems après de sa Blessure qui se Rouvrit.

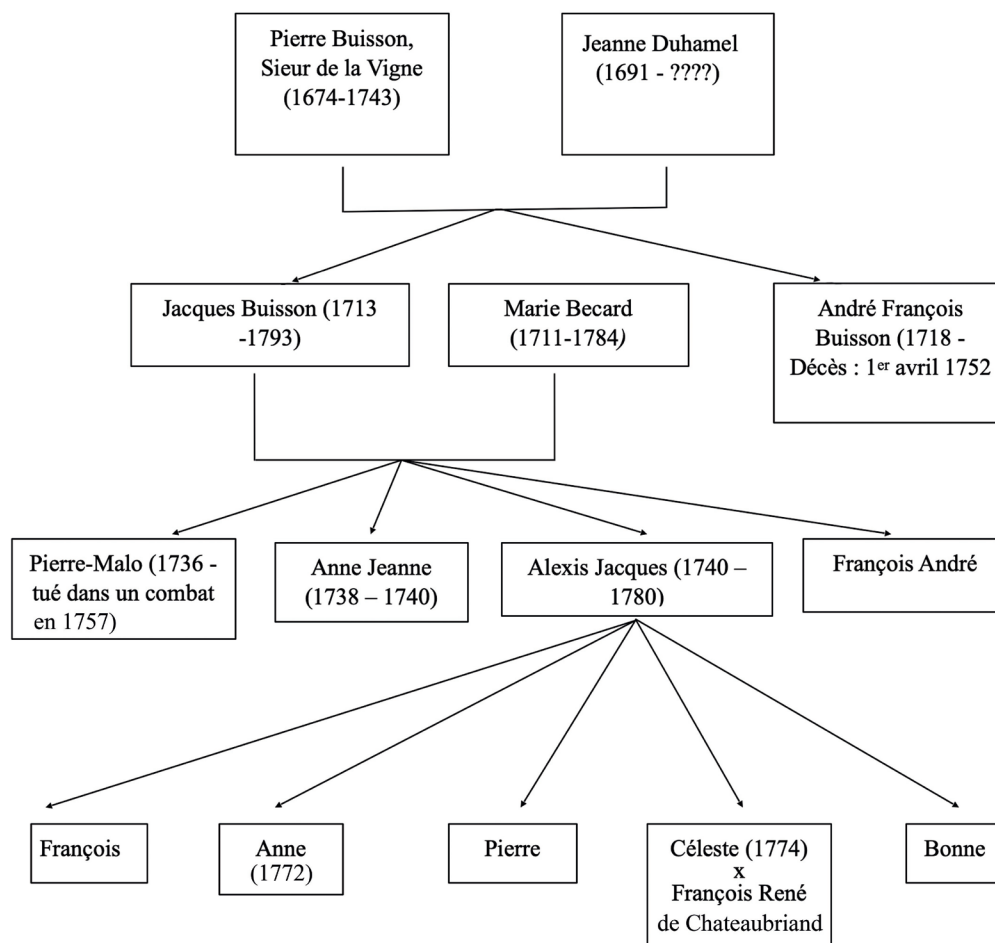
Mr Becard oncle Maternel de mes fils Eut dans la même Guerre un bras Emporté Commandant le V^{eu} L'apollon qui coula a fond quelques heures après avoir Esté amariné ; le Même officier fut pris sur le V^{eu} du Roy Le jason qu'il commandoit, après un Combat qui dans la proportion de force lui fit autant d'honneur qu'a son commandement M. De S^t Georges dans la derniere Guerre, Mon fils aîné a esté Emporté d'un boulet de Canon dans un second Combat sur le V^{eu} De La Compagnie Le Pondicheri ; L'ainé de ceux qui me restent

a fait sa premiere Campagne avec que moi sur Le S^t Contest Ou j'ai Eu La Satisfaction de Le voir aller Gaiement au Feu ; il Eut son habit percé de trois balles Le jour de L'attaque Generale du fort de Chandernagor après le Voyage il passa aux indes avec que Mr De S^t Georges qui Le fait aide Major de son Escadre.

On y apprend ainsi que son père commanda dès l'âge de 18 ans pour des opérations de courses et qu'il fut blessé par un coup de sabre et qu'un frère de son père fut tué lors d'un combat avec une frégate anglaise. Il précise aussi que son père fut directeur de la Compagnie de Saint-Malo à Pondichéry.

Ensuite, il indique que son beau-père, monsieur Becard, fut tué lors d'un combat avec le vaisseau Le Bau.

Généalogie simplifiée de Jacques Buisson



Il nous apprend ensuite que son frère (André François) qui s'était distingué dans le convoi que monsieur le Comte Dugué conduisit en Martinique pendant la guerre de 1744 obtint le brevet de capitaine de frégate et fut nommé capitaine en second sur le vaisseau *l'Invincible* où il reçut une balle au genou en 1747. Ce dernier fit une demande d'obtention de la Croix de Saint-Louis qui lui fut refusée. Il mourut suite à sa blessure à la jambe.

Demande du frère André François pour l'obtention de la Croix de Saint-Louis

Octobre 1748

N° 21

Marine³²

*Le S. La Vigne Buisson Lieutenant de fregatte supplie le Roy de luy accorder la permission de se retirer du service et celle de porter la Croix de St Louis qu'il préféreroit a une pension. Ce capitaine de Vaisseau marchand a presque toujours été employé au service du Roy pendant la guerre et a donné des preuves de bravoure et d'intelligence dans la Campagne qu'il a faite sous les ordres de M. le C^{te} du Guay au combat qu'il soutint à l'entrée de fort Royal, le Roy l'honora a cette occasion du Brevet de lieutenant de fregatte sans appointemen. En 1747 il eut ordre de faire la Campagne sur le vaisseau *l'Invincible* où il a été blessé a la cuisse et estropié pour le reste de ses jours, Cet accident le met pour toujours hors d'état de servir. La demande de porter la Croix de St Louis ne paroissant pas soutenüe d'actions assés importantes ni de services assés longs et cette grace pouvant tirer a consequence, on propose au Roy de luy accorder une pension*

32. Archives nationales, Demande pour se retirer du service, cote Marine C7-171- pièce N° 2 d'octobre 1748.

que son peu de fortune et l'impossibilité de Servir luy rendent plus necessaire.

En marge mention : 400#

Il nous indique aussi que le frère de monsieur Becard eut un bras emporté dans la même guerre lorsqu'il commandait le vaisseau *L'Apollon* en combattant le vaisseau hollandais *Le Beau-Parterre* qui fut pris.

Ensuite, il écrit que son fils aîné (Pierre Malo) fut tué par un boulet de canon dans un combat sur le vaisseau de la Compagnie *Le Pondichéri* et que son deuxième fils (Alexis Jacques) fit la campagne avec lui sur le *Saint-Contest* et qu'il eut son habit percé de trois balles lors de l'attaque générale du fort de Chandernagor.

À la lecture de toutes ces informations, on constate que Jacques Buisson est entouré très jeune par des marins (son père et son oncle) et que du côté de sa femme, son beau-père et le frère de ce dernier sont aussi de valeureux officiers de marine.

On y apprend qu'il perdit un fils dans un combat et que le deuxième servit la Compagnie. Ces faits montre que la famille de Jacques Buisson a été durement touchée lors des combats contre principalement les Anglais.

Ses activités à terre³³

Comme nous l'avons vu dans le chapitre concernant sa carrière de marin, en 1760, il prend le poste de capitaine de port à Lorient.

Il est nommé commandant général pour participer à la reprise de Belle-Île aux

33. Archives nationales, État des services, cote C7-171.

Anglais. Dans ce cadre, il évalue, sous les ordres du duc d'Aiguillon, les moyens dont il dispose et prépare une expédition de Lorient avec des chaloupes et des chasse-marée qui n'a pas lieu car la paix se fait en 1763.

Il se consacre à sa fonction de capitaine de port en essayant de diminuer les dépenses et en améliorant le service. Pour la rétrocession de l'île de France et Bourbon (édit août 1764)³⁴, il organise le transport des troupes et des marchandises au départ de Lorient.

Le 27 septembre 1764, il est nommé directeur des armements et commandant en chef du port de Lorient³⁵, commandant du port de Lorient d'abord pour la Compagnie des Indes puis pour le roi lorsque le port passe sous l'administration royale³⁶. Il loge alors à l'hôtel de la direction du port à Lorient³⁷.

En lisant des courriers adressés par monsieur Choquet, ordonnateur du port de Port-Louis, au ministre de la Marine, on se rend compte de l'implication de de Lavigne Buisson dans l'activité du port de Lorient. C'est ainsi que dans une lettre datée du 19 janvier 1767, on peut lire : « **M. de La Vigne Buisson, Directeur Commandant au port de Lorient**, reçut hier les ordres de l'administration de la Compagnie des Indes pour faire partir le vaisseau le Beaumont, et nous requit, M. Dumas et moi de faire embarquer le détachement que l'on avait formé des troupes de la Légion pour passer sur ce vaisseau ... de sorte que nous avons fait

*embarquer hier après-midi ce détachement, composé de 96 hommes avec 3 femmes, et le vaisseau va mettre à la voile aujourd'hui. ... L'on conduisit hier la flûte la Garonne, du port de Lorient à la rade du Port Louis : ce bâtiment est tout expédié, il ne manque à M. de Vauquelin que de recevoir vos derniers ordres, Monseigneur, et les instructions du Roi pour l'objet de sa campagne et de sa navigation. ... Le vaisseau le Beaumont a mis dehors, il est en voile pour sa destination avec le vent le plus favorable.*³⁸ »

On peut y constater qu'il agit sous les ordres de la Compagnie des Indes et a ici la dénomination de « Directeur ». Par ce courrier, on voit que c'était lui qui ordonnait le départ des navires et donnait les ordres pour l'embarquement des troupes.

Un autre courrier daté de l'année suivante (du 6 juin 1768) consigne que : « *Le vaisseau de la Compagnie des Indes le Villevault, commandé par M. de Saint Romain, mouilla sous Groix la nuit du 3 au 4 de ce mois, et est entré dans le port de Lorient le 4 après midi. Ce vaisseau vient de Chine, il a passé à l'Isle de France d'où il est parti le 3 de mars dernier ; **M. de La Vigne Buisson** a envoyé les paquets à votre adresse, Monseigneur, que le capitaine lui avait fait remettre la nuit de son arrivée, à la première poste, pour joindre le courrier du vendredi.* [...] »³⁹

Dans ce courrier, on constate que de La Vigne Buisson transmet directement au ministre les courriers qu'il a reçus du capitaine du navire en provenance de Chine et de l'île de France.

Le 4 avril 1770, le Roi donne l'ordre à monsieur Bernard de Cluny, intendant de la Marine de Brest, de se rendre à Lorient pour la cession, par monsieur de La Vigne-Buisson,

34. REUSSNER 1932.

35. HAUDRÈRE 1980.

36. Archives nationales, courrier du 13 mars 1779 signé Blouin, cote C7-171.

37. Site des Archives municipales de Lorient consulté le 3 octobre 2017 à la page <http://archives.lorient.fr/comp-toir-des-historiques/chronologie-lorientaise/le-xviii-siecle/1760-1789/>.

38. Archives nationales, Mar B/3/574 n° 19.

39. Archives nationales, Mar B/3/578 n° 88.

représentant de la Compagnie des Indes, du port Lorient et ses vaisseaux ainsi que les autres bâtiments, effets de marine et d'artillerie⁴⁰.

À partir de 1770, on trouve dans les archives nationales des courriers adressés au ministre à la fois de monsieur Choquet et de monsieur de La Vigne Buisson.

C'est ainsi que le 21 mars 1770, de La Vigne Buisson écrit : « J'ai eu l'honneur de vous informer l'ordinaire dernier [dernier courrier], que le peu de tirant d'eau du Triton m'avait permis de faire appareiller ce vaisseau le même jour à la marée du soir. J'ai l'honneur de vous annoncer aujourd'hui, Monseigneur, le départ du Mars et du Massiac, ces deux vaisseaux appareillèrent hier à la marée du matin [...] Le Brisson est également prêt pour sa destination [île de France].⁴¹ »

Et que le 13 juillet 1770, il adresse au ministre le courrier suivant : « les vaisseaux le Choiseul et le Bertin entrèrent hier, heureusement, dans le port ; et sur le rapport que me fit M. de St Hilaire, capitaine du Bertin, qu'il détenait aux fers, à bord de son vaisseau, deux matelots préposés pour la garde d'un soldat de la Légion condamné aux galères qui s'était évadé pendant la nuit que le dit vaisseau resta à l'ancre dans la rade de Groix, je les fis conduire aux prisons de l'Amiral [...] M. de Joannis, qui a fait relâche au cap de Bonne-Espérance, aura l'honneur de vous informer, peut-être un peu trop modestement, de sa conduite avec le Conseil de cette colonie, à l'occasion de la relâche en la même rade, de la frégate de Sa Majesté Catholique l'Astrée.⁴² »

De La Vigne Buisson rend donc compte au ministre de tous les mouvements du port de Lorient, de l'arrivée des navires et des hommes qui ont une destination particulière comme les galériens.

En 1771, il poursuit sa correspondance avec le ministre, dans un courrier du 6 mars 1771, il indique : « Le vaisseau le Dauphin, armé pour le voyage de Chine, partit hier avec un vent de Nord-est qui selon les apparences continue de lui être favorable.⁴³ »

Et le 25 mars 1771, il indique « [Le] Départ du vaisseau le Laverdy, sous le commandement de M. Brullenne [Brulenne], armé pour le voyage de Chine. Il a mis en mer samedi [23 mars] au matin d'un vent de nord qui continue de lui être des plus favorables.⁴⁴ »

Pour cette année 1771, les courriers de de La Vigne Buisson adressés au ministre sont très nombreux et précisent tous les mouvements au port de Lorient.

Pendant la période de l'administration royale, il est chargé aussi de l'activité de la construction navale. C'est ainsi qu'il procède à la mise à l'eau des vaisseaux du roi : *Les Six Corps* et *le Diligent*. Ensuite, il assure leur gréement, leur armement et leur sortie du port. Il fait de même pour les vaisseaux de sa majesté *Le Sage* et *Le Vaillant*.

Il est anobli en mai 1776 par lettres par le roi Louis XVI. Il est précisé lors de cette décision qu'il est : « L'un des plus prestigieux parmi les officiers de la marine de la Cie – sa conduite avait été particulièrement brillante lors du siège de Chandernagor en 1757 -, il est chargé de mener à bien la rétrocession difficile

40. Site des Archives municipales de Lorient consulté le 3 octobre 2017 à la page <http://archives.lorient.fr/comp-toir-des-historiques/chronologie-lorientaise/le-xviii-e-siecle/1760-1789/>

41. Archives nationales, Mar B/3/589 f° 7.

42. Archives nationales, Mar B/3/589 f° 9.

43. Archives nationales, Mar B/3/593 f° 6.

44. Archives nationales, Mar B/3/593 f° 10.

du port de Lorient à la marine royale tout en y maintenant les armements de la Cie.⁴⁵ »

Le 22 mars 1777, il touche une gratification exceptionnelle de dix mille livres pour l'indemniser des frais d'enregistrement des lettres de noblesses qu'il a obtenues et des dépenses qu'il a occasionnées le commandement pendant sept ans qu'il en a été chargé sans appointement ni émolument quelconque⁴⁶.

Le 27 avril 1778, il est toujours en activité car il reçoit à cette date comme « *Commandant pour le Roy au Port de L'Orient* » une lettre de Versailles. Elle provient de monsieur De Sartine, ministre de la Marine et concerne la position que doit tenir le port de Lorient à l'accueil et au salut des bâtiments provenant des États-Unis dont le roi vient de reconnaître l'indépendance⁴⁷.

Une importante documentation sous forme de courriers avec les instances dirigeantes de la Compagnie et aussi avec des particuliers existe sur cette période au Service historique de la Défense à Lorient aux cotes 1 P 284-294 – 298.

Sa retraite

Par courrier en date du 6 juin 1778, il demande à être mis en retraite et qu'une gratification soit attribuée au Sieur Le Bihan qui depuis dix ans lui sert de secrétaire. Par lettre du 13 mars 1779, on lui propose de se retirer et de lui accorder une commission de capitaine de vaisseau en retraite avec une modique pension pour récompense de ses services. Le montant est fixé à 1 000 livres sur le fonds des invalides de la Marine. Il est remplacé à

Lorient par monsieur Thévenard, capitaine de vaisseau, sous-directeur du port de Brest⁴⁸.

Il se retire à Saint-Malo dans l'hôtel familial de la rue Coëtquen (aujourd'hui à l'angle de la rue de Dinan et de la rue d'Orléans). C'est au 2^e étage de cet immeuble de la rue de Coëtquen qu'ont vécu Anne et Céleste⁴⁹ à la mort de leur père Alexis Buisson en 1780⁵⁰. Elles furent élevées par leur grand-père : Jacques Buisson.

Jacques Buisson décède le 5 novembre 1793 (15 Brumaire An 2) à Saint-Malo, rue de Coëtquen, à l'âge de quatre-vingt ans.

Acte de décès de Jacques Buisson⁵¹

*Jacques Pierre Guillaume Buisson lavigne, natif de Saint Malo, âgé de quatre vingt ans dix mois est décédé à son domicile rue de Coëtquen, section de l'Est de cette ville, fils de feu Pierre Buisson Lavigne et de Jeanne Duhamel son Epouse Le quinzième jour du second mois et la seconde année de l'ère française Republicaine ce qui a été déclaré en la maison Commune Le seize dudit mois par nicolas marie Thomas herbert, âgé de trente sept ans, demeurant même rue, son neveu et par Thomas marie Potier, âgé de soixante deux ans, demeurant rue de chartes aussi neveu du defun devant moi yves Pierre Le Roux, officier public, nommé Le vingt octobre mil sept cent quatre vingt douze afin de contacter les naissances, mariages et décès N. herbert Potier Delahoussaye y. Le Roux
off. Public*

avec en marge l'inscription : 5 9^{bre} 1793

45. HAUDRÈRE 1980.

46. Archives nationales, courrier du 22 mars 1777 signé Blouin, cote C7-171.

47. CRAWFORD 2013, p. 612.

48. Archives nationales, courrier adressé à monsieur de Sartine le 6 juin 1778, cote C7-171.

49. GAINARD 1992.

50. Geneanet page Jacques Bitterlin.

51. Archives départementales d'Ille et Vilaine, Registre des décès de Saint-Malo de 1793-1794, 10 NUM 35288 487, vue 42.

Conclusion

Jacques Buisson a eu une carrière très riche et une longue vie. Il a fait environ 50 ans de service comme marin à la mer et à terre. Il a participé à des combats dont la défense de Chandernagor et à sept voyages au long cours aux Terres Australes et en Inde. Il a été prisonnier des Anglais à Chandernagor puis à Calcutta. Il a vécu deux conflits majeurs (guerre de succession d'Autriche de 1740 à 1748 et guerre de Sept Ans de 1756 à 1763) et a perdu à cause de ces combats des membres de sa famille dont son fils aîné, Pierre Malo. Bien qu'âgé, il a aussi vécu la période révolutionnaire. En retraite à Saint-Malo, il a eu en charge ses petites filles à la mort de leur père dont Céleste qui deviendra l'épouse de François René de Châteaubriant.

Pour sa période à terre en tant que capitaine de port et ensuite comme commandant du port de Lorient, son activité a été soutenue et il a laissé de nombreux courriers dans les archives. Pour tous ces services rendus à la nation française pour la Compagnie des Indes et pour l'administration royale, il a reçu la décoration de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et a été anobli par le roi en 1776.

Sa dénomination varie suivant les périodes : à sa naissance, il est déclaré *Jacques Pierre Guillaume Buisson*, puis pendant la période de la Compagnie des Indes, il est prénommé *Pierre* et nommé *de La Vigne Buisson*, à son mariage, il est désigné par *Jacques Pierre Guillaume Buisson Sieur de Lavigne*, à sa nomination de lieutenant de frégate, il est nommé *sieur Lavigne Buisson* et à son décès, il est noté, *Jacques Pierre Guillaume Buisson Lavigne*.

BIBLIOGRAPHIE

Archives nationales

Archives nationales, *Demande pour se retirer du service*, cote Marine C7-171- pièce N° 2 d'octobre 1748.

Archives nationales, *Courrier du 22 mars 1777 signé Blouin*, cote C7-171.

Archives nationales, *Courrier du 13 mars 1779 signé Blouin*, cote C7-171.

Archives nationales, Mar B/3/574 f° 19.

Archives nationales, Mar B/3/578 f° 88.

Archives nationales, Mar B/3/593 f° 6.

Archives nationales, Mar B/3/589 f° 7.

Archives nationales, Mar B/3/589 f° 9.

Archives nationales, Mar B/3/593 f° 10.

Archives nationales, *État de service du Sieur de Lavigne Buisson*, cote Marine C-7-171.

Archives nationales, *Courrier du 22 avril 1759 signé Sion ?*, cote C7-171.

Archives nationales, *Journal de bord de l'Espérance rédigé par Lavigne Buisson*, cote MAR-4 JJ-117-64.

Service historique de la Défense

Service historique de la Défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 1P 193-630.

Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 2-I.16.

Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage de bord et de désarmement, cote 2P 26-I.9.

Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 27-II.12.

Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 28-I.15

Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 30-I.12.

Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 34-I.3.

Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 36-14.

Service historique de la défense à Lorient, rôle d'équipage, cote 2P 38-II.4.

Archives départementales d'Ille et Vilaine

Archives départementales d'Ille et Vilaine, BMS Saint-Malo de 1710, cote 10 NUM 35288 425, vue 75.

Archives départementales d'Ille et Vilaine, BMS Saint-Malo de 1713, cote 10 NUM 35288 428, vue 9.

Archives départementales d'Ille et Vilaine, BMS Saint-Malo de 1710, cote 10 NUM 35288 431, vue 153 .

Archives départementales d'Ille et Vilaine, BMS Saint-Malo de 1735, cote 10 NUM 35288 450, vue 60.

Archives départementales d'Ille et Vilaine, Registre des BMS de Saint-Malo de 1736, 10 NUM 35288 451, vue 40.

Archives départementales d'Ille et Vilaine, Registre des baptêmes et sépultures de Saint-Malo de 1738, 10 NUM 35288 453, vue 42.

Archives départementales d'Ille et Vilaine, Registre des baptêmes et sépultures de Saint-Malo de 1740, 10 NUM 35288 455, vue 61.

Archives départementales d'Ille et Vilaine, Registre des baptêmes et sépultures de Saint-Malo de 1744, 10 NUM 35288 459, vue 56.

Archives départementales d'Ille et Vilaine registre des décès de Saint-Malo de 1793-1794, 10 NUM 35288 487, vue 42.

Archives départementales d'Ille et Vilaine, registre des mariages pour 1739, cote 10 NUM 35288 504, vue 58.

Archives départementales d'Ille et Vilaine, registre des mariages pour 1743, cote 10 NUM 35288 508, vue 8.

Publications

CRAWFORD M. J., (dir.), *Naval documents of The American Revolution*, volume 12, *Naval history and heritage command department of the Navy*, Washington, D..C., 2013.

GAIGNARD H.-G., *Connaître Saint-Malo*, Éditions Fernand Lanore, Paris, 1992.

HAUDRÈRE P., « L'origine du personnel de direction générale de la Compagnie française des Indes, 1719-1794 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 67, n° 248-249, 3^e et 4^e trimestres 1980, p. 339-371.

LESPAGNOL A., « Cargaisons et profits du commerce indien au début du XVIII^e siècle – Les opérations commerciales des Compagnies Malouines – 1707-1720 », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 89, 3, 1982, p. 313-350.

REUSSNER A., « L'Île de France au moment de la rétrocession au roi (1767) [D'après la correspondance du gouverneur Dumas et de l'intendant Poivre] », *Revue d'histoire des colonies*, 20, 87, mai-juin 1932, p. 217-240.